

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-546775

33944

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

5672

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL SAFI

TOURIA

Date de naissance :

10-12-1955

Adresse :

935 Bd YAHOUR

El 8an sour

Tél. :

0661 321737

Total des frais engagés

300.45 € 200.45 € Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR ARABOUI AÏT HAFID
ENDOCRINOLOGIE - NUTRITION
Rue Allal Ben Abdellah, 150 Route de l'Oasis
Casablanca, Hay Hara, 150 Route de l'Oasis 1 - Casablanca
Tél: 05 22 20 45 45 (LG) - Fax: 05 22 22 78 18
S.S.R: 0663 43 95 48

Date de consultation :

10-12-2020

Nom et prénom du malade :

EL SAFI TOURIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

Ostéoporose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

ARABOUI AÏT HAFID
ENDOCRINOLOGIE - NUTRITION
Rue Allal Ben Abdellah, 150 Route de l'Oasis 1 - Casablanca
Tél: 05 22 20 45 45 (LG) - Fax: 05 22 22 78 18

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin Entrant dans le Paiement des Actes
22/6/2026 c1			300 dh	DR. M. ABDERRAHMANE BEN YOUSSEF
30/6/2026 c2			00	DR. M. ABDERRAHMANE BEN YOUSSEF

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'ORIENT SALAH SASSI TABBARA Latifa Jacoub El Mansour Casablanca 01.05.2013	22/06/2013	549,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

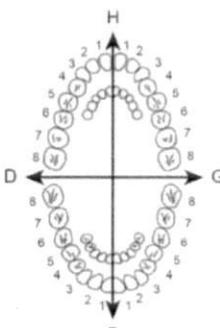
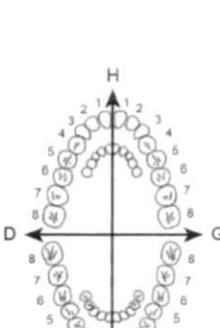
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []	
				MONTANTS DES SOINS []	
				DEBUT D'EXECUTION []	
				FIN D'EXECUTION []	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS []	
				DATE DU DEVIS []	
				DATE DE L'EXECUTION []	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet Médical Spécialisé
Dr. ARBAOUI BATTAL FATIHA

Spécialiste

Endocrinologie • diabétologie
Maladies Métaboliques • Nutrition • Obésité



عيادة طبية متخصصة
الدكتورة عرباوي بلال فاتحة
أخصائية
الفعد - السكري
الأمراض الأيضية - التغذية - السمنة

Casablanca, le :

30/06/96

N° EL SAFI DAKAR

Dr. ARBAOUI BATTAL FATIHA

1/2 cup of dinner.

18/06/96
محلية الشرق
PHARMACIE DE L'ORIENT
Mme LAKHASSI TABBARA Latifa
13, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 75 51



213, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Mme LAKHASSI TABBARA Latifa
PHARMACIE DE L'ORIENT
Tél: 0522 36 75 51

06/06/96

Traité + de 3

Dr. ARBAOUI BATTAL FATIHA
ENDOCRINOLOGIE - NUTRITION
DIABETOLOGIE - NUTRITION
Résidence Jawhara, 150 Route de l'Oasis
(en face Gare de l'Oasis) - Casablanca
Tél: 0522 25 61 65 - GSM: 0663 43 95 48

إقامة جوهرة، 150 طريق الوازيس (مقابل محطة القطار الوازيس) - الدار البيضاء

Résidence Jawhara, 150 Route de l'Oasis (En face Gare Oasis) - Casablanca

Tél : 0522 25 61 65 / 0522 23 25 06 / Fax : 0522 23 25 06

En cas d'urgence : 0663 43 95 48

Patente : 091046169 - IF : 401444221 - ICE : 001714969000048

- Composition par comprimé :
Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)
Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- Liste des ingrédients : Eparsissant : Phosphate diocalcique, Cellulose microcristalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, Cellulose microcristalline)
Eparsissant : Croscarmellose sodique
Dioxyde de silicium, Anti-agglomérant : Stéarate de magnésium

- Conseil d'utilisation : 1 comprimé par jour.
- Voie orale.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Respecter la dose recommandée
- Ce produit ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain

- Poids net : 15,5 g.

* Apport Journalier Recommendé

Lot:
DLC:

FTB09/19
09/2022

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahal Meskini - FES

Laboratoire SYNERGIA - 43500 BEAUNE SUR ARZON
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30 10 - www.flextonic.fr

Autorisation du ministère de la santé N° : DA 2018/607446DMP/20UCA/MAV2

- Composition par comprimé :
Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)
Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- Liste des ingrédients : Eparsissant Phosphate diocalcique, Cellulose microcristalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, Cellulose microcristalline)
Eparsissant : Croscarmellose sodique
Dioxyde de silicium, Anti-agglomérant : Stéarate de magnésium

- Conseil d'utilisation : 1 comprimé par jour.
- Voie orale.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Respecter la dose recommandée
- Ce produit ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain

- Poids net : 15,5 g.

* Apport Journalier Recommendé

Lot:
DLC:

FTB09/19
09/2022

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahal Meskini - FES

Laboratoire SYNERGIA - 43500 BEAUNE SUR ARZON
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30 10 - www.flextonic.fr

Autorisation du ministère de la santé N° : DA 2018/607446DMP/20UCA/MAV2

- Composition par comprimé :
Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)
Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- Liste des ingrédients : Eparsissant Phosphate diocalcique, Cellulose microcristalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, Cellulose microcristalline)
Eparsissant : Croscarmellose sodique
Dioxyde de silicium, Anti-agglomérant : Stéarate de magnésium

- Conseil d'utilisation : 1 comprimé par jour.
- Voie orale.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Respecter la dose recommandée
- Ce produit ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain

- Poids net : 15,5 g.

* Apport Journalier Recommendé

Lot:
DLC:

FTB09/19
09/2022

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahal Meskini - FES

Laboratoire SYNERGIA - 43500 BEAUNE SUR ARZON
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30 10 - www.flextonic.fr

Autorisation du ministère de la santé N° : DA 2018/607446DMP/20UCA/MAV2



إِپرَادِيَا LP 500 ملْغ

مِيُتَفَورِمِينِ هِيدَرُوكُلُورِيد
30 قرص بتحريير ممتد

IPRADIA LP 500 mg
Metformine chlorhydrate

30 Comprimés à libération prolongée

IPRADIA LP

Metformine chlorhydrate



500 mg

30 Comprimés à libération prolongée

Voie orale

IPRADIA® LP 500 mg

Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée

PPV : 12,90 DH



6 118000 023500



DURÉE MATIN MIDI SOIR AVANT APRÈS



سوطِيما Sothema



إِپرَادِيَا LP 500 ملْغ

مِيُتَفَورِمِينِ هِيدَرُوكُلُورِيد
30 قرص بتحريير ممتد

IPRADIA LP 500 mg
Metformine chlorhydrate

30 Comprimés à libération prolongée

IPRADIA LP

Metformine chlorhydrate



500 mg

30 Comprimés à libération prolongée

Voie orale

IPRADIA® LP 500 mg

Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée

PPV : 12,90 DH



6 118000 023500



DURÉE MATIN MIDI SOIR AVANT APRÈS



سوطِيما Sothema